

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DE L'INFORMATION
ET DES
POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

SERVICE DU PERSONNEL

SECRET N° 83/182 du 17/03/83
/MININFO/PT/DAAF/SP
portant promotion au titre de l'année 1980 des
fonctionnaires des cadres de la catégorie A,
hiérarchie I des Services de l'Information.

(/ I S A S :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/u la Constitution du 8 Juillet 1975;

(/u la Loi n°25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1975;

(/u la Loi n°15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général
des fonctionnaires de la République Populaire du Congo;

(/u l'arrêté n°2007/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires;

(/u le Décret n°62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires;

(/u le Décret n°62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégo-
ries et hiérarchies des cadres créées par la Loi n°15/62 du 3 Février
1962 portant Statut Général des fonctionnaires;

(/u le Décret n°62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomi-
nation et à la révocation des fonctionnaires;

(/u le Décret n°65/170/FP du 25 Juin 1965 réglementant l'avan-
cement des fonctionnaires;

(/u le Décret n°74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du Décret n°62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires;

(/u le Décret n°75/350 du 19 Juillet 1975 fixant le Statut
Commun des cadres des catégories A, B, C et D des Services de l'Informa-
tion;

(/u le Décret n°75/154 du 4 Avril 1975 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

(/u le Décret n°80/630 du 27 Décembre 1980 portant déblocage
des avancements des agents de l'Etat;

(/u le Décret n°80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres;

(/u le Rectificatif n°81-016 du 26 Janvier 1981 au Décret n°
80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des
Ministres;

(/u le Décret n°81-017 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérim
des Membres du Gouvernement;

(/u le Décret n° 83/181 /MININFO/PT/DAAF/SP du 17/03/83
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1980 des
fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services de
l'Information.

D E C R E T E

.... / ...

ARTICLE 1ER. - Sont promus aux échelons ci-après au titre de l'année 1980 les fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services de l'Information dont les noms suivent :

I- ADMINISTRATEURS

Au 2ème échelon

MM. - MESSA Firmin p/c du 20 Novembre 1980
- MEYASSI Bernard p/c du 24 Novembre 1980

RTC
RTC

II- INGENIEUR

Au 5ème échelon

Mr. - TCHISSOUNOU Jean Michel p/c du 1er Avril 1980

CNACI

ARTICLE 2. - Le présent Décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et de la solde pour compter du 1er Janvier 1981 sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

BRASLEVILLE, le 17 Mars 1983

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Le Ministre de l'Information
et des Postes et Télécommunications

Commandant Florent NTSILA.

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale

Bernard COMBO MATSICHA.

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Le Ministre des Finances

Indice attribué LMC 2000

AMPLIATIONS:

JURPC.....	1
MININFO/PT.....	6
DAAF/SP.....	6
DGTFP.....	6
D.B.....	2
D.C.F.....	2
R.T.C.....	5
CNACI.....	3
SGCM/BC.....	2
INTERESSES.....	3
DOSSIERS.....	8
ARCHIVES.....	4